



Réseau Africain des Institutions en Sciences de la Terre (ANESI) Programme d'échange des Etudiants Appel à candidature

Dans le cadre de l'Initiative pour l'Education en Science de la Terre en Afrique, l'UNESCO a facilité la mise en place du Réseau Africain des Institutions en Sciences de la Terre (ANESI) dans le but de promouvoir l'émergence d'une recherche et d'un enseignement de qualité, grâce à la collaboration et au partenariat entre les institutions en sciences de la terre. Le Programme d'Echange des Etudiants est l'une des activités centrales de renforcement des capacités dont le but est d'accroître la mobilité des étudiants à l'intérieur de l'Afrique. Le programme est financé dans le cadre général du Programme d'Accord de Coopération 2014-2017 entre l'UNESCO et l'Agence Suédoise pour le Développement International (Sida).

Qui est concerné?

Cet appel à candidature intéresse :

- Les étudiants de troisième cycle en sciences de la terre (master et doctorat) désireux de suivre un cours spécifique ou d'accéder à un équipement de recherche dans une autre institution africaine ;
- Les institutions africaines en sciences de la terre désireuses d'accueillir des étudiants d'autres institutions africaines pour suivre un cours spécifique.

Durée

Le Programme d'Echange durera deux semaines minimum et un mois maximum.

Montant du soutien

- Un maximum de 1.500 USD par étudiant si c'est l'étudiant qui demande ou 6.000 USD par institution si c'est l'institution qui en fait la demande. Le soutien permettra de couvrir les frais de transport et de subsistance.
- Dans le cas d'un voyage pour faire des analyses de laboratoire, ANESI pourrait apporter un soutien supplémentaire (ne dépassant pas 1000 USD) après une évaluation de la demande; mais ANESI encourage les institutions hôtes à supporter toute ou partie de ces frais.

Conditions à remplir

1. Etre citoyen d'un pays africain;
2. Avoir une inscription en master ou en doctorat en sciences de la terre dans une université africaine;
3. Avoir un accord formel de l'institution hôte.
4. Avoir un soutien de l'institution d'origine.

Demande

Chaque candidat devra soumettre une demande comprenant;

1. Un projet détaillé des activités à mener au cours du séjour et expliquant comment ce programme aiderait à avancer les recherches de la candidate (5 pages maximum) ; veuillez inclure les contacts de l'étudiante et ceux des superviseurs dans les institutions d'origine et d'accueil (e-mail et téléphone);
2. Le CV de l'étudiant;
3. Une lettre de recommandation de l'institution d'origine
4. Un accord formel de l'institution d'accueil;

Délais

Toutes les demandes doivent être reçues au secrétariat d'ANESI avant le 15 novembre 2015, 23h59 GMT +3.

Sélection

La sélection des candidats sera faite sur une base compétitive. A cet effet, un comité international de sélection sera mis en place. La priorité sera donnée aux étudiants ou aux institutions disposant des fonds d'appoint pour soutenir cette même activité. L'UNESCO/ANESI exigera que les institutions hôtes et les bénéficiaire soumettent un rapport dès la fin du programme.

Envoyez votre demande au secrétariat d'ANESI, UNESCO Nairobi: anesicalls@anesi.org